CHAMBÉRY | Les délégués FO des remontées mécaniques et domaines skiables de France ont fait le point

Les conditions de logement des saisonniers au cœur des préoccupations du syndicat

L'Union départementale FO a accueilli les délégués des remontées mécaniques et domaines skiables de tous les massifs de France. Une trentaine de personnels a participé à ces trois journées de travail animées par Éric Becker, secrétaire fédéral FO en charge du secteur des remontées mécaniques/domaines skiables et Patrice Clos, secrétaire général de la fédération FO des transports et de la logistique.

Pour les deux leaders nationaux, cette rencontre annuelle est l'occasion d'apporter aux responsables syndicaux locaux un éclairage pointu sur le contenu des lois et décrets régissant l'activité de quelque 17 000 salariés des remontées mécaniques et domaines skiables de France (dont 3 000 permanents), afin de « mieux défendre les intérêts de tous les salariés dans les négociations avec les employeurs ». Cette réunion est aussi l'occasion unique de procéder à un large tour de table des problématiques rencontrées par massifs et stations. Souvent récurrentes, ces dernières reviennent d'année en année sur la disparité et de l'inégalité de traitement entre les saisonniers des différentes stations.

À la suite des drames de Morillon (mort de deux pisteurs tués par l'explosion d'un engin de déclenchement d'avalanche) et de Courchevel (deux saisonniers morts dans l'incendie de leur résidence d'hébergement), les questions du logement des saisonniers et des conditions de travail des artificiers ont été largement évoquées.

Parmi les autres thématiques abordées, l'attitude et la position à adopter localement vis-à-vis du mouvement des Gilets jaunes. Un consensus s'est dégagé autour du soutien aux revendications, mais sans entrisme dans le mouvement, et sans exclure une participation à une action commune.

Les délégués FO ont effectué un large tour d'horizon de l'actualité des personnels des stations de sports d'hiver.

G.J.